

Document à retourner avant le 22 Mai 2018

Mon enfant : né(e) le :

École: Ville :

sera présent à l'accueil de loisirs aux dates suivantes:

Juillet

L 09/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 10/07/2018		
M 11/07/2018		
J 12/07/2018		
V 13/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
L 16/07/2018		
M 17/07/2018		
M 18/07/2018		
J 19/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
V 20/07/2018		
L 23/07/2018		
M 24/07/2018		
M 25/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
J 26/07/2018		
V 27/07/2018		
L 30/07/2018		
M 31/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 01/08/2018		
J 02/08/2018		
V 03/08/2018		

Août

L 06/08/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 07/08/2018		
M 08/08/2018		
J 09/08/2018		
V 10/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
L 13/08/2018		
M 14/08/2018		
M 15/08/2018	Férié	
J 16/08/2018		forfait semaine 4 jours minimum
V 17/08/2018		
L 20/08/2018		
M 21/08/2018		
M 22/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
J 23/08/2018		
V 24/08/2018		
L 27/08/2018		
M 28/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
M 29/08/2018		
J 30/08/2018		
V 31/08/2018	Fermé	

Date et signature

Partie à conserver - Votre aide mémoire.

Cocher les dates correspondant aux jours de présence de l'enfant. Désistement par courrier ou courriel, avant le **23 juin pour le mois de juillet** et avant le **15 juillet pour le mois d'août**. Toutes les réservations seront facturées sauf présentation d'un certificat médical. Tous les documents sont à adresser au bureau de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.

JUILLET	
Maternels scolarisés à Hanches, Gas et Saint-Martin de Nigelles	Accueil de loisirs maternel de Hanches
Maternels scolarisés à Epernon et Droue-sur-Drouette	Accueil de loisirs maternel de la Billardière
Elémentaires	Accueil de loisirs élémentaire de la Billardière

AOÛT	
Maternels scolarisés à Hanches, Gas et Saint- Martin de Nigelles	Accueil de loisirs maternel de Hanches
Maternels scolarisés à Epernon et Droue-sur-Drouette	
Elémentaires	Accueil de loisirs élémentaire à Hanches

Juillet

L 09/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 10/07/2018		
M 11/07/2018		
J 12/07/2018		
V 13/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
L 16/07/2018		
M 17/07/2018		
M 18/07/2018		
J 19/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
V 20/07/2018		
L 23/07/2018		
M 24/07/2018		
M 25/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
J 26/07/2018		
V 27/07/2018		
L 30/07/2018		
M 31/07/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 01/08/2018		
J 02/08/2018		
V 03/08/2018		

Août

L 06/08/2018		forfait semaine 4 jours minimum
M 07/08/2018		
M 08/08/2018		
J 09/08/2018		
V 10/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
L 13/08/2018		
M 14/08/2018		
M 15/08/2018	Férié	
J 16/08/2018		forfait semaine 4 jours minimum
V 17/08/2018		
L 20/08/2018		
M 21/08/2018		
M 22/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
J 23/08/2018		
V 24/08/2018		
L 27/08/2018		
M 28/08/2018		forfait semaine 3 jours minimum
M 29/08/2018		
J 30/08/2018		
V 31/08/2018	Fermé	